

BULLETIN D'INSCRIPTION

e-Formations 2023, Semestre 2

Interacoustics

Microsoft Teams (sessions en ligne)

Sessions thématiques du Semestre 2, en ligne

Inscription(s) souhaitée(s) en date(s) du :

Merci de cocher la ou les case(s) ci-dessous, correspondant à votre choix :

Thème 1	Thème 2	Thème 3	Thème 4
<i>Mesures in vivo : préparation, mise en oeuvre, interprétation</i>	<i>Framatrix : utilisation, interprétation</i>	<i>Vérification CROS / BiCROS et abaissement spectral</i>	<i>Visible Speech Mapping : contrôle et pédagogie prothétique</i>
<i>Durée 1h</i>	<i>Durée 1h</i>	<i>Durée 1h</i>	<i>Durée 30 minutes</i>
<input type="checkbox"/> Mardi 10/10 , 12h30-13h30 OU <input type="checkbox"/> Vendredi 17/11 , 12h30-13h30	<input type="checkbox"/> Mardi 17/10 , 12h30-13h30 OU <input type="checkbox"/> Vendredi 1/12 , 12h30-13h30	<input type="checkbox"/> Mardi 24/10 , 12h30-13h30	<input type="checkbox"/> Mardi 31/10 , 12h30-13h

Informations Pratiques :

Lieu : En ligne, liens Microsoft Teams individuels

Horaires : De 30 minutes à 1h selon la session thématique choisie :

Coût 60€ TTC pour les thèmes 1, 2 et 3 /
45€ TTC pour le thème 4

Contact : Interacoustics / Tél. : 01 41 43 23 23 - info@interacoustics.fr



Pour valider votre inscription, il vous suffit de :

- Remplir ce Bulletin d'Inscription et la Convention de formation qui suit
- Retourner ces deux documents par email à l'adresse suivante : info@interacoustics.fr
- Adresser votre règlement par virement bancaire à Interacoustics (**1 règlement par session**)

ATTENTION :

🕒 **Avant tout règlement**, nous vous invitons à nous contacter pour vous assurer de la disponibilité pour la session de formation de votre choix.

🕒 Par ailleurs, **le nombre de places par session étant limité**, nous vous recommandons de retourner vos règlements dans le meilleur délai suite à l'enregistrement de votre bulletin d'inscription, **l'ordre d'arrivée des inscriptions complètes** (documents + règlement) **faisant foi**.



Interacoustics

BULLETIN D'INSCRIPTION

Session(s) de formation thématique(s) en ligne, Semestre 2 - 2023

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE CENTRE D'AUDIOPROTHESE :

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Code Client Prodition (si vous en possédez un) : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT :

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Email : _____

L'email et le numéro de téléphone doivent être le plus lisibles possible, le participant recevra le lien de connexion à l'adresse mentionnée. Le numéro de téléphone indiqué ci-dessus nous permet de contacter le participant en cas de non-connexion de celui-ci. Nous ne conservons aucune de ces données après la formation.

MODE DE REGLEMENT :

PAR VIREMENT BANCAIRE – Merci d'indiquer dans votre motif de virement le message « **e-Formation 2023** ». Pour que votre inscription soit prise en compte rapidement, merci d'adresser en parallèle votre preuve de virement à l'adresse **info@interacoustics.fr**

Le participant ci-dessus mentionné, souhaite et s'engage à participer à la session de formation* organisée par Interacoustics, le _____ 2023.

*Si plusieurs sessions thématiques retenues, nous vous remercions d'indiquer l'ensemble des dates :

Fait à _____

Le _____

Signature et cachet du centre



Interacoustics

Interacoustics - Prodition France • 17 avenue des Louvresses, Bâtiment A1, 92230 Gennevilliers • N° SIREN : 301 689 790 •

N° déclaration : 11 92 18 38 292 (auprès du préfet de la région Ile-de-France)

CONVENTION DE FORMATION

FORMATIONS 2023, Semestre 2

Interacoustics

Entre l'Organisme de formation : INTERACOUSTICS - PRODITION France,

Situé, Parc des Barbanniers, 17 Avenue des Louvresses, Bâtiment A1, 92230 GENNEVILLIERS

Déclaration enregistrée sous le numéro **11 92 18 38 292** auprès du Préfet de la Région Ile-de-France (Nanterre),
numéro de SIREN 301 689 790

Représenté par : Monsieur Jens KOFOED

Fonction : Directeur Général

Et le Bénéficiaire :

Nom et Adresse du centre auditif : _____

Représenté par : _____ Fonction : _____

Est conclue la convention suivante en application des dispositifs du livre IX du Code du Travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

[I] OBJET, NATURE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à la session de formation professionnelle suivante, organisée par l'organisme de formation :

. Intitulé de la session de formation :

- Module 1 : Mesures in vivo : préparation, mise en œuvre, interprétation - 1 heure**
- Module 2 : Framatrix : utilisation, interprétation - 1 heure**
- Module 3 : Vérification CROS / BiCROS et abaissement spectral - 1 heure**
- Module 4 : Visible Speech Mapping : contrôle et pédagogie prothétique - 30 minutes**

. Nature de la formation (art. L6313-1 du code du travail) : **Acquisition de connaissances**

. Modalité de formation : **A distance, formation en ligne**

. Date de la formation : **voir ci-dessus**

. Horaires de la formation : **Selon le thème choisi**

. Nombre d'heures : **Selon le thème choisi, de 30 minutes à 1h**

. Effectif formé : **1 personne**

. Tarif de la formation : **60€ TTC pour les thèmes 1, 2 et 3. 45€ TTC le thème 4.**

. Lieu de la formation : **Réunion Microsoft Teams**

. Intervenant formateur : **Monsieur Dominique MENETRIER, Audioprothésiste D.E.**



[II] PROGRAMME DE LA FORMATION

La description détaillée du programme de formation est fournie en annexe.

[III] ENGAGEMENT DE PARTICIPATION À L'ACTION DE FORMATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence du participant à la/les date(s) prévue(s) de la session de formation.

Nom complet du participant : _____

Fonction du participant : _____

Une attestation de présence personnelle sera remise aux participants à l'issue de la session de formation.

[IV] PRIX DE LA FORMATION

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des coûts suivants qui couvrent l'intégralité des frais engagés par l'Organisme de formation pour cette session :

Description	Prix
Formation	Thèmes 1, 2 et 3 : 60 € TTC / Thème 4: 45€ TTC
Frais pédagogiques	0€

*Tarif appliqué dans le cadre de la formation seule.
Dans le cadre d'une acquisition de matériel, la formation peut être incluse.*

[V] MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le paiement sera dû en totalité lors de l'envoi du bulletin d'inscription (pour valider celle-ci), et une facture sera émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire, à l'issue de la formation.

[VI] MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

. Présentation PowerPoint - théorie (formateur)

. Lien de connexion unique pour assister à la session thématique

Une attestation de présence sera remise à l'issue de la formation et permettra de justifier de la réalisation de la prestation.

[VII] SANCTION DE LA FORMATION

En application de l'article L.6353-1 du Code du Travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de formation et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au(x) participant(s) à l'issue de la formation.



[VIII] NON RÉALISATION DE LA FORMATION

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

[IX] DÉDOMMAGEMENT, RÉPARATION OU DÉBIT

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation :

- Dans un **déla**i supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un **déla**i compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un **déla**i inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

De plus, le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

[X] ÉVALUATION DES ACQUIS

Objectif de la session de formation : **approfondir ses connaissances sur un sujet spécifique (voir thème de la session choisie)**

Modalités d'évaluation : Suivi individuel et échanges questions-réponses avec le formateur. Une évaluation individuelle sera remise en fin de session de formation, de la forme suivante :

Selon la thématique de la session			
Généralités du sujet	A	B	C
Mise en oeuvre	A	B	C

A : Connaissances maîtrisées ; B : Connaissances acquises ; C : Connaissances non-acquises

Modalités de sanction : À l'issue de la session de formation, un certificat de fin de formation est remis aux participants, attestant que la formation a été validée.

[XI] LITIGES

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Nanterre sera seul compétent pour régler le litige.

Pour l'Organisme de formation

INTERACOUSTICS

Le _____

Signature

Pour le bénéficiaire

Le _____

Signature

